

Analyser la situation, mettre en avant les revendications et construire le rapport de force

A l'occasion de la rentrée sociale, les membres du Comité National de la Fédération FO ont analysé les 4, 5, 6 et 7 octobre 2016, une situation toujours aussi dégradée subie par les personnels et les établissements du secteur de la santé, du médico-social et du social.

Cette rentrée est marquée par la dégradation des conditions de travail des personnels ayant pour cause principale l'amplification de la pression budgétaire.

Le gouvernement a choisi de poursuivre son « plan Ondam¹ » d'économies, de la mise en œuvre de la loi Touraine en particulier des Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT), des ordonnances sur les Groupements de Coopérations Sanitaires et les fusions) qui constitue la « réforme » hospitalière la plus restructurante depuis 1945.

Le gouvernement a imposé, début juillet, aux 850 hôpitaux publics de se fondre dans 135 GHT et leur « convention constitutive ».

Il poursuit, via les ARS, sa logique budgétaire et austéritaire en direction des établissements de santé et du secteur médico-social, au nom de la baisse des dépenses publiques dictée par le pacte de responsabilité.

Après avoir fait passer la Loi Travail ultra-minoritaire qui remet en cause la hiérarchie des normes et le principe de faveur, à coup de 49.3, le gouvernement a imposé, début juillet, aux 850 hôpitaux publics de se fondre dans 135 GHT et leur « convention constitutive ».

Le gouvernement entend aussi imposer à l'ensemble de la fonction publique son texte PPCR (parcours professionnels carrières et rémunérations) qui tourne le dos à l'augmentation substantielle de la valeur du point d'indice. A noter que les syndicats de la Fonction Publique ont majoritairement refusé ce texte.

¹ ONDAM : objectif national des dépenses d'assurance maladie. Voté tous les ans par le parlement sur proposition du gouvernement, il fixe notamment le niveau des budgets hospitaliers.

LES DOSSIERS REVENDICATIFS DE FO "SANTÉ"

Dans ce contexte, FO va poursuivre son combat pour défendre les revendications salariales, statutaires, pour préserver les postes, pour l'amélioration des conditions de travail, pour exiger un véritable plan de titularisation.

Donner la parole aux professionnels

Dans ce but, FO "Santé" a programmé plusieurs commissions nationales professionnelles. L'objectif est d'établir les revendications, déterminer les actions sur la base des attentes concrètes et des situations réelles auxquelles les personnels sont confrontés.

- **le 20 septembre** : commission des paramédicaux,
- **le 20 octobre** : commission des personnels administratifs, techniques et ouvriers,
- **le 10 novembre** : commission des personnels d'encadrement.

² Cf. projet d'ordonnance relative à la procédure de fusion des établissements publics de santé, en application de l'article 204 de la Loi Touraine

³ Article 201 de la même loi du 26 janvier 2016

⁴ Cf. les propos de la ministre le 4 février 2015 déclarant que la constitution des GHT sont de "puissants leviers de la recomposition de l'offre de soins"; le Magazine Challenge (27/02/15) évoquant la suppression de 22 000 postes et le Figaro (26/03/16) sur le plan de fermeture de 16 000 lits

LA RÉFORME DE L'HÔPITAL PUBLIC
EST-ELLE DANGÉREUSE ?



Organiser la résistance aux GHT

Les restructurations hospitalières se poursuivent à marche forcée.

Nos inquiétudes sont dirigées vers la mise en place de 135 Groupements Hospitaliers de Territoires, préfigurant les fusions de services et d'établissements en application de la loi Touraine.

Deux projets d'ordonnance sont en cours : l'un pour **les fusions d'hôpitaux**², l'autre concerne **la constitution et le fonctionnement des GCS**³ qui introduit de nombreuses modifications notamment la suppression de la référence à un but non lucratif et la mise à disposition d'un GCS ou d'un GCS de moyens des personnels de plein droit et non plus conditionnée par l'accord du fonctionnaire.

Ces dispositifs (GHT et GCS) constituent sans doute l'aspect le plus restructurant que l'hôpital ait connu depuis 1945. Ce sont des outils mis en place pour accélérer les re-compositions, jugées par le gouvernement très insuffisantes ces dernières décennies⁴.

NON

à la fermeture programmée
de 16.000 lits

NON

à la suppression de 22.000 postes

Les personnels et leurs représentants ne veulent pas voir démanteler les hôpitaux

Ainsi l'opposition à la constitution des GHT prend forme et s'organise.

Prenons les votes sur les conventions constitutives des GHT qui ont eu lieu en juin. Dans la quasi-totalité des Comités Techniques d'Établissement, les votes ont été majoritairement défavorables.

Sur la base de 270 établissements renseignés, 95% se sont majoritairement prononcés contre les GHT, marquant ainsi le rejet de cette territorialisation destructrice d'emplois, de lits, d'activités, d'acquis sociaux.

Dans les CHU, il n'y a pas eu un seul vote majoritaire de CTE de CHU pour la mise en place du GHT. Du jamais vu !

Certes, le CTE n'est qu'une instance consultative, mais ce refus franc et massif est très significatif, même si cette résistance a été peu relevée dans les médias, le ministère ne peut l'ignorer. De même que les chefs d'établissement qui sont aussi confrontés aux conséquences des GHT.

Pour FO, ces votes constituent une première étape.

FO "Santé" n'ira pas aux conférences territoriales de dialogue social

Dans le même temps, nous affirmons notre opposition aux "conférences territoriales de dialogue social" qui ont pour objet d'intégrer les syndicats dans les économies budgétaires et les restructurations.

Dans le secteur privé la logique de la loi EL KHOMRI ramène tout au niveau de l'entreprise. Dans la FPH, c'est le GHT, qui aura pour objectif, en matière de RH⁵, d'assouplir ou de s'affranchir du cadre réglementaire du statut, en recherchant « l'acceptabilité sociale des reconfigurations à venir », dit l'association des DRH hospitaliers. C'est ce qui explique la position fédérale de FO de ne pas siéger dans les « conférences territoriales de dialogue social (CTDS) ».

Comme pour la loi Travail, nous ne lâchons rien contre la loi Santé et les GHT

Une même logique anime la Loi dite de « modernisation de notre système de santé » et ses GHT, la « réforme Territoriale », la « réforme des Parcours professionnels, carrières et rémunérations » : promouvoir l'austérité, diminuer les dépenses publiques.

⁵ Ressources Humaines

Que ce soit la loi Travail, la «réforme» territoriale, la Loi de santé avec les GHT ou PPCR, à chaque fois, le gouvernement utilise le passage en force. Il poursuit et accentue les contre-réformes destructrices, malgré l'opposition des salariés, des personnels et des syndicats.

Nous poursuivons la mobilisation avec les organisations syndicales dans la FPH qui ont combattu la loi TOURAINE et la loi EL KHOMRI. Une rencontre interfédérale (FO, CGT et Sud) a eu lieu le 27 septembre pour dégager une action commune contre les GHT et contre l'austérité budgétaire (PLFSS).

Le 8 novembre, les personnels de la FPH sont appelés à faire grève et à manifester pour les revendications particulières et générales, comme l'abrogation de la loi Santé et des GHT, le maintien de tous les hôpitaux, tous les services, tous les postes, préserver les statuts.

Les personnels de la FPH sont appelés à une journée de grève nationale et de manifestations (avec un rassemblement parisien devant le ministère de la santé), le 8 novembre 2016. La meilleure manière de contribuer au rapport de force pour gagner, c'est de mobiliser, de regrouper les personnels sur leurs revendications immédiates, générales et particulières.

L'appel à la grève nationale dans les hôpitaux s'inscrit dans la déclaration du comité confédéral national FO des 28 et 29 septembre 2016

« Construire le rapport de force à même de faire reculer le gouvernement et le patronat, obtenir en particulier l'abrogation de la loi Travail et faire aboutir les revendications de FORCE OUVRIERE est indispensable. Le CCN se félicite du rôle joué par la Confédération, dans les 7 derniers mois, par la clarté de la revendication pour le retrait puis l'abrogation de la loi travail, la Confédération a permis que s'engage un mouvement puissant dans l'action commune. Dans la continuité, le CCN apporte son soutien aux actions décidées par les unions départementales et les fédérations. »

UNE CONFÉRENCE NATIONALE CONTRE LES GHT ET POUR LES REVENDICATIONS

C'est dans ce contexte que la Fédération FO prépare une conférence nationale de délégués de tous les départements contre les GHT. Elle se tiendra à Paris le 26 octobre 2016. Les 300 délégués inscrits discuteront de l'organisation du rapport de force pour bloquer la mise en place des GHT, maintenir tous les hôpitaux, tous les services, tous les postes (titulaires et contractuels), préserver le statut, les acquis et établir les revendications.

TOUS EN GRÈVE LE 8 NOVEMBRE !